



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Espace Caraïbes | 2006

Sainte-Anne – Val d’Or

Sondage (2006)

Vincent Huyghues-Belrose



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/74448>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Vincent Huyghues-Belrose, « Sainte-Anne – Val d’Or » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Espace Caraïbes, mis en ligne le 03 juin 2021, consulté le 03 juin 2021.

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/74448>

Ce document a été généré automatiquement le 3 juin 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Sainte-Anne – Val d’Or

Sondage (2006)

Vincent Huyghues-Belrose

NOTE DE L’ÉDITEUR

Organisme porteur de l’opération : Université des Antilles et de la Guyane

- 1 Val d’Or représente un exemple assez rare parmi les nombreuses habitations sucreries qui se sont développées à la Martinique et ailleurs dans les Antilles : la situation s’y est fossilisée dans la seconde moitié du XIX^e s., sans connaître de changement d’activités. Malheureusement les vestiges qui ont subsisté jusqu’au milieu du XX^e s. ont été très gravement saccagés à une époque récente. Parmi les éléments qui demeurent en élévation, le moulin à trottoir en étage est d’un intérêt très particulier car il n’y en a que deux autres exemples qui subsistent à la Martinique : celui de l’habitation Vatable (Les Trois Îlets), avec sa rampe en terre et celui de l’habitation Mallevault (Le Vauclin), avec une rampe maçonnée.
- 2 Les ruines du moulin et de la sucrerie appartiennent à la Communauté d’agglomérations de l’Espace sud (CAESM) et sont situées dans la commune de Sainte-Anne, à l’extrême sud de la Martinique. La collectivité désire remettre le moulin en état par le biais de chantiers d’insertion (un pour les métiers du bois, l’autre pour ceux de la pierre) qui seront inscrits dans le plan local d’insertion (PLI).
- 3 Le 10 août 2006, lors d’une première réunion du groupe de travail technique constitué en vue de la réhabilitation des ruines de Val d’Or, il a été décidé de procéder à un diagnostic archéologique sous forme de fouilles partielles avec des sondages en dehors de l’emprise du projet. La CAESM a décidé en outre de confier un à historien archéologue la mission de restituer l’état des bâtiments (moulin et autres vestiges) tels qu’ils se trouvaient lorsque l’habitation était en activité et d’en expliquer la fonction et le fonctionnement.
- 4 Le site de Val d’Or a déjà fait l’objet de relevé, d’études et de projet depuis près de 35 ans, ce qui ne l’a pas empêché de subir plusieurs dégradations importantes.

Dès 1972, la municipalité de Sainte-Anne charge le cabinet topographique Paul Hiltier de dresser le plan des ruines du moulin. Donnant le tracé de toutes les maçonneries en élévation et leurs niveaux, ce plan permet de trouver les distances au sol, mais fait apparaître des lacunes et des extrapolations : des parties de mur encore existant présentent une épaisseur différente et des arcs de fourneaux ainsi que des ouvertures n'ont pas été comptés dans la sucrerie. Ce document est cependant extrêmement précieux car il atteste l'existence de structures aujourd'hui disparues et détruit les hypothèses qui ont été avancées ultérieurement sur le fonctionnement du moulin à étage.

- 5 Une première enquête a été conduite par Ghislaine RODAP, étudiante en licence d'Histoire durant l'année 1984. Devant l'insuffisance de l'étude présentée par l'étudiante, Mireille Mousnier et Brigitte Caille ont procédé en ma compagnie à deux reconnaissances sur le terrain, en 1986 et 1988. Les données recueillies ont conduit à formuler l'hypothèse que le moulin n'avait jamais été achevé, aucun vestige de rampe ne permettant l'accès des animaux sur le trottoir en étage.
- 6 C'est sur cette base que j'ai moi-même rédigé le texte du panneau signalétique illustré qui a été réalisé en 1991 par la société SIEDAG Sarl (Madame Duval) et installé sur le site par la mairie de Sainte-Anne ; il s'y trouve encore. C'est également sur cette base qu'a été établi par la Direction des Antiquités le dossier de présentation à la COREPHAE du 14 janvier 1991. À l'issue de cette séance, l'inscription des vestiges à l'ISMH a été décidée ; elle a été officialisée par arrêté du 31 décembre 1991.
- 7 L'étude réalisée par G. Rodap et complétée par Mireille Mousnier et Brigitte Caille repose sur la situation laissée en 1984 puis 1986 par plusieurs passages d'un engin bouteur qui a fait le vide autour de la carcasse du moulin. La comparaison de l'existant avec le plan levé en 1972 (après une première dégradation volontaire) fait apparaître l'ampleur des destructions et permet de comprendre l'origine des interprétations proposées.
- 8 En fait, si les études précédemment citées, complétées par des articles de vulgarisation, ont bien établi l'intérêt des ruines de Val d'Or pour l'archéologie industrielle et le patrimoine architectural de la Martinique, aucun progrès n'a été fait dans la connaissance de la fondation, des anciennes activités et surtout de la fonction et du fonctionnement des vestiges depuis 1988.
- 9 L'opération archéologique qui s'est déroulée durant trois jours a consisté en décapages et en sondages peu profonds effectués à la pelle mécanique, à la pioche et à la houe, le sabre d'abattis et la barre à mine servant à dégager les nombreuses racines de fromager qui envahissent les vestiges. L'opération a concerné :
 - les vestiges du moulin : Zone 1, Zone 2, Zone 3 ;
 - les vestiges de la sucrerie : Zone 4, Zone 5, Zone 6, Zone 7 ;
 - l'espace compris entre le moulin et la sucrerie : Zone 8.
- 10 Sur le moulin, elle a visé à retrouver la rampe d'accès, l'emplacement éventuel d'un parc à mulet et d'un parc à bagasse à l'intérieur des deux murs du moulin et à vérifier si le centre du moulin n'avait pas été remployé pour la machine à vapeur dont parlent les textes. Le but final était de reconstituer l'architecture et le fonctionnement du moulin.
- 11 Sur la sucrerie, on a cherché à vérifier la nature et la disposition des éléments techniques de chauffage désignés par les documents, à retrouver l'évolution de

l'architecture et de la disposition du bâtiment. Le but était de reconstituer la sucrerie et de comprendre son fonctionnement.

- 12 Entre la sucrerie et le moulin, on a cherché à retrouver les traces du caniveau conduisant le vesou ainsi que l'emplacement de la machine à vapeur signalée mais non localisée par les textes.
- 13 Le décapage et les sondages n'ont pas mis au jour de mobilier amérindien. On ne relève aucune indication de présence caraïbe dans le secteur de Val d'Or sur les premières cartes de la Martinique connues.
- 14 D'après l'étude de B. Bérard et de N. Vidal il y a peu chances pour que le site de Val d'Or puisse révéler un des traces d'occupation amérindienne.
- 15 Depuis les années 1660, le pourtour du Cul-de-Sac Marin avait été donné en concessions vivrières ou « places vivres » et organisé en quartier de Milice. Ce quartier s'étendait depuis la Pointe des Salines jusqu'aux Anses d'Arlet. Grâce au terrier de 1671 et à sa transcription cartographique par E. Revert et A. Sobesky (1941), les noms des concessionnaires peuvent être localisés. La concession initiale qui est devenue Val d'Or ne peut être que celle de Nicolas Huet Le Baron.

Historique

- 16 En 1671, il ne se trouve aucune sucrerie recensée dans la péninsule, par ailleurs. Nicolas Huet, n'a pas eu de descendance au Marin, la concession a donc nécessairement été vendue à de nouveaux arrivants dans le quartier et ce sont ces derniers qui ont établi les premières sucreries.
- 17 Seule la carte anonyme intitulée Cul de sac Marin de l'Isle de la Martinique en 1764 qu'a trouvée G. Rodap permet d'affirmer l'existence d'une Habitation Veuve Monnel entre deux habitations Dorient, une batterie et le bourg. On peut donc fixer à 1763 au moins, après le départ des Britanniques, l'installation de la sucrerie qu'on trouve, avec la même désignation, sur la carte de Moreau du Temple (1770).
- 18 Grâce au mémoire du sieur Chouquet qui raconte les opérations qui se sont déroulées lors de l'attaque britannique depuis le 1^{er} janvier 1759, on apprend que les habitations sucreries de la dame veuve Monnel (Val d'Or), de son neveu Pierre Monnel Bardoulet (Belfond), de Kerney (Caritan) et de Ducasse (Baie des Anglais) existaient à cette date. Cette information est confirmée par les tableaux de la Milice qui nomment les habitants sucriers.
- 19 La généalogie permet de comprendre pourquoi, sur la carte anonyme de 1764 comme sur celle de Moreau du Temple (1770), il y a une Veuve Blondel (née Monnel) à Crève Cœur et aux Salines et une Veuve Monel (née Duval des Fleuriottes) à Val d'Or et aux Anglais (des Grottes) et pourquoi les habitations Val d'Or et Crève Cœur sont ensuite passées aux Blondel.
- 20 Un faisceau d'indices convergents porte à croire que l'habitation Le Val d'Or a été fondée en 1725-1726 par Louis Monnel Maucroix. Cela ne signifie pas que le moulin à manège ait été bâti à cette date.

Le moulin à étage

- 21 La carte de Moreau du Temple (1770) localise fort bien les différents bâtiments les uns par rapport aux autres et par rapport à la topographie ; elle respecte les proportions et ses erreurs de triangulation sont modérées dans ce secteur de l'île.
- 22 Le moulin y est représenté par un cercle rouge, la sucrerie par un long rectangle rouge bordé de noir (l'appentis des fourneaux), la purgerie et l'étuve par un rectangle et un carré rouges en dessous du moulin. Le grand rectangle compartimenté par trois bandes noires pourrait être un parc à bestiaux, les taches rouges à gauche de la sucrerie sont les cases à bagasse. La comparaison avec le plan partiel de 1785 confirme la localisation et la fonction des bâtiments principaux.
- 23 Sur les deux cartes, l'accès au moulin se fait par l'Est – et non par le Sud comme aujourd'hui –, et la sucrerie se trouve à l'Ouest, comme il se doit pour prévenir le risque qu'un incendie gagne la couverture en bois du moulin, poussé par le vent d'Est dominant. Le moulin n'a pas été déplacé par rapport à la sucrerie et surtout ses dimensions n'ont pas changées. Il faut donc considérer que, dès le XVIII^e s., le moulin avait un diamètre intérieur et un diamètre extérieur équivalents à ceux que le vestige présente aujourd'hui. Des modifications n'ont pu intervenir que dans son élévation par la construction de l'étage.
- 24 Durant les deux occupations britanniques de la Martinique, Sébastien Blondel La Rougery est propriétaire de Val d'Or depuis 1796 ; il décède en 1819. On peut donc considérer que les réaménagements de l'ancienne sucrerie Monnel ont été effectués entre 1796 et 1806 et que c'est alors que le moulin à étage a été bâti. Un élément archéologique pourrait permettre d'affiner encore cette datation.
- 25 Une stèle monolithique a été retrouvée, brisée sur le sol, le long du mur extérieur du moulin, au Sud-Est. Il a été possible de lire : « 5.2 » en caractères du XVIII^e s., indication d'un mois et d'une année de la fin du XVIII^e s. ou du début du XIX^e s. : Mai (5). 1802 ?
- 26 Par ailleurs, l'inventaire de 1841 atteste que les maçonneries du moulin étaient déjà à cette date dans l'état où elles se trouvent actuellement : couronnées de piliers, avec un trottoir surélevé et quatre entrées voûtées.
- 27 Le décapage de la zone 2 était destiné à retrouver les traces de la rampe pour animaux attestée par les sources écrites ; il a fallu admettre que les nettoyages successifs à l'engin boteur avaient fait disparaître toute trace de maçonnerie.
- 28 En revanche, deux trous d'attente, sur la façade du mur extérieur Nord-Est, forment une pente de 6,25 % à 0,80 m du sommet du mur : c'est une pente d'évacuation, pas de rampe. Cette pente et la marche de 0,80 m interdisent de croire que des mulets aient pu accéder au trottoir à cet endroit. En outre, l'aspect des cavités donne à penser qu'elles ont servi à encastrer des jambes de forces destinées à soutenir une poutre ou un poteau. Dans la même zone, les photographies de 1984 font apparaître les murets de soutènement de la terrasse qui marquait l'emprise de la zone de travail du moulin au-dessus de la dépression humide. Ces faits, associés à ce qu'on sait du fonctionnement d'un moulin à manège, conduisent à penser qu'il n'y a jamais eu de rampe dans ce secteur du moulin, mais qu'il s'y trouvait certainement un bâtiment en appentis : le parc à mulets. L'hypothèse d'un parc à mulets installé au Nord conduit à placer la rampe le long du mur Nord-Est.

- 29 Entre 1802 et 1841 au moins, ce moulin a fonctionné sans être affecté par l'ouragan de 1817 ni par le séisme de 1839. Il était mû par quatre bras actionnés chacun par deux mulets qui galopaient sur un trottoir en terre battue auquel ils accédaient par une rampe en bois accolée au mur extérieur de l'Est.
- 30 Lorsque nous avons pu disposer d'une pelle mécanique nous avons dégagé une saignée diamétrale partant de l'entrée Sud vers l'entrée Nord.
- 31 Sous la végétation, le décapage a révélé deux zones :
- une zone couverte d'une couche de 5 à 10 cm de crottin de cheval, correspondant à l'écurie de l'ancien centre équestre établi dans les années 1980 ;
 - une seconde zone, au nord de la première, est couverte de terre végétale avec aussi 5 à 10 cm d'épaisseur.
- 32 Sous ces premières couches, on trouve partout un compactage de tout venant en roches de petit calibre, avec des traces de mortier à la chaux. Il s'agit, semble-t-il, de l'ancien sol du moulin, posé sur le tuf calcaire du petit plateau qui sert d'assise à l'ensemble des installations. Au centre, des moellons dégrossis et liés à la chaux remplacent le tout-venant battu et semblent dessiner une assise pour le châssis du moulin. Aucune trace de socle pour une machine à vapeur n'a pu être découverte. Aucun objet mobilier n'a été trouvé sur l'ensemble du moulin.
- 33 La cuve à vesou du moulin, distincte de celle de la sucrerie, est explicitement mentionnée par l'inventaire de 1841 ; elle présentait sans doute la disposition qu'elle avait encore en 1972. Signalée comme « doublée en plomb », elle devait être constituée par une caisse en bois enchâssée dans la maçonnerie et disposée de façon à utiliser la gravité pour faire parvenir le liquide jusqu'à la sucrerie située en contrebas. Le bassin, tel qu'il se présente, peut être rempli par gravité depuis la table du moulin, mais le liquide qui s'y dépose ne peut gagner l'ouverture placée au niveau du rebord que s'il est aspiré par un système de siphon. Cela permet d'envisager que la conduite du vesou, depuis le moulin jusqu'à la sucrerie ait pu être enterrée : il n'était pas nécessaire de la retirer pour procéder à la repasse de la bagasse imbibée.

La sucrerie

- 34 Telle qu'elle apparaît sur les cartes du XVIII^e s., la sucrerie ne semble pas avoir changé de place jusqu'à aujourd'hui. Cependant, si l'on considère le diamètre du moulin et les dimensions de la sucrerie sur la carte de 1770 et sur la vignette du routier de 1785, la surface du moulin paraît nettement plus importante que celle de la sucrerie : la longueur de celle-ci est supérieure au diamètre de celui-là.
- 35 Compte tenu de l'imprécision des mesures effectuées sur des plans à petite échelle, la comparaison des plans anciens et récents montre que le bâtiment a été agrandi, en longueur comme en largeur, avant 1840 et qu'il n'a pas changé de surface depuis.
- 36 La première transformation de la sucrerie semble être contemporaine de la surélévation du moulin et lui est sans doute liée ; la capacité de broyage ayant été augmentée, il convenait de lui adapter une capacité de chauffage accrue.
- 37 D'autres transformations sont intervenues ensuite, mais elles n'ont plus affecté ni la taille ni le plan du bâtiment, mais seulement la disposition intérieure et les équipements. Ces ultimes modifications sont liées à l'adoption de la machine à vapeur, attestée avant 1843.

- 38 À partir du plan le plus complet des vestiges (1972), de leur observation, la fouille a permis de vérifier l'hypothèse d'une sucrerie telle que décrite par Dutrône pour la disposition de 1840.
- 39 Le raclage de la végétation du sol de la sucrerie par la pelle mécanique nous a révélé la présence du tuf de base mêlé par endroit à de la cendre provenant du brûlage périodique de la végétation par les équipes d'entretien du site. Le but étant de vérifier l'existence d'un mur médian courant du Sud au Nord et séparant la sucrerie en un espace de chauffage et un espace de cristallisation, aucune trace de fondation n'a permis d'étayer une telle hypothèse. Comme le signale l'inventaire de 1841, la toiture de la sucrerie était soutenue par une double haie de poteaux en bois dont la base en maçonnerie a totalement disparu.
- 40 L'état du sol permet en tout cas d'affirmer qu'aucun élément de chauffe n'a jamais été installé dans cette partie de la sucrerie. La partie Est du bâtiment était d'ailleurs carrelée en carreaux de terre cuite rouge de fabrication locale (0,30 x 0,30 m) dont le seul exemplaire subsistant a malheureusement été écrasé par la pelle mécanique et abandonné sur place.
- 41 Les parties du mur des fourneaux (Ouest) qui subsistent se trouvent dans un tel état de fragilité, avec des arbustes au sommet que nous avons décidé de ne pas chercher à retrouver les cendriers, le conduit de chauffage, ni même l'ouvrage des chaudières, à supposer qu'ils subsistent vu le bas niveau atteint par les décapages à l'engin bouteur.
- 42 En fouillant délicatement dans l'angle sud-ouest il a été possible de repérer la fosse de la première chaudière, totalement remblayée, et la base de la cheminée (0,80x0,80m) qui reposait sur un débord de 0,30 m en soubassement du mur sud.
- 43 Des fondations partant du mur sud parallèlement au mur ouest, à 2 m de ce dernier, ont confirmé que nous avons bien affaire au massif des chaudières. Cette hypothèse est renforcée par le niveau légèrement supérieur de cette partie de la sucrerie par rapport à celui de la zone 5 où nous avons trouvé, avec le carreau, le niveau de base de la sucrerie.
- 44 C'est en cherchant à retrouver le massif des chaudières que nous avons fait une saignée le long du mur sud. Elle a permis de découvrir diverses pièces métalliques à deux endroits où les maçonneries plus soignées semblent indiquer un seuil et des pièces de machine : ferrures de huisserie, calle, tire-fonds, cornières, etc.
- 45 Même si l'archéologie ne la confirme pas, on doit retenir l'hypothèse d'une machine à vapeur installée à l'extérieur de la sucrerie pour comprendre le fonctionnement de l'ensemble des installations mises en place à partir de 1841, celles qui font l'originalité du site.
- 46 Au terme de l'opération archéologique, la construction du moulin a été datée. L'assise du bâti du moulin a été retrouvée au centre du manège, aucun emplacement d'une machine à vapeur n'a pu être confirmé à l'intérieur. Aucune trace de rampe d'accès en maçonnerie n'a été retrouvée, mais des repères pour l'implantation de l'ancienne rampe en bois ont été déterminés. Le dernier dispositif de chauffe de la sucrerie a été restitué ; l'emplacement des cheminées a été situé. Une hypothèse pour l'équipement à vapeur est avancée. La fouille superficielle du moulin et de la sucrerie de Val d'Or permet d'affirmer un certain nombre de caractères.

- 47 L'accès au trottoir du moulin se faisait au Nord-Est par une rampe extérieure en bois, accolée au moulin. Ce matériau donne une forme particulière à cette rampe qui ne s'appuie qu'à deux endroits sur le mur du moulin.

Fig. 1 – Extrait du plan cadastral 1980

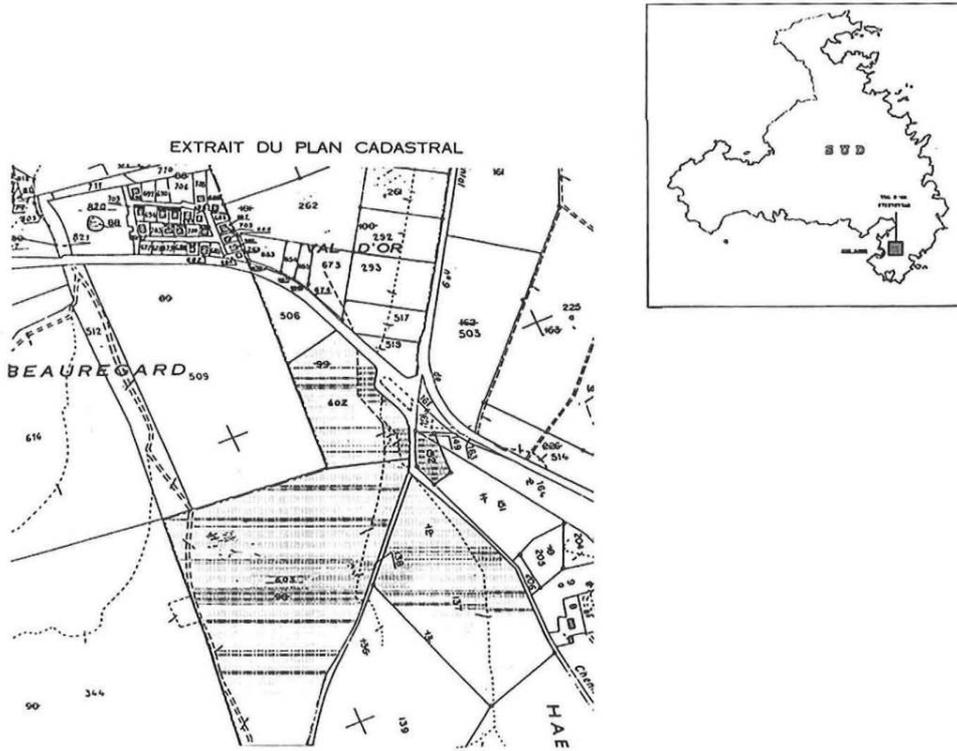


Fig. 2 – Plan des zones de décapage et de sondage

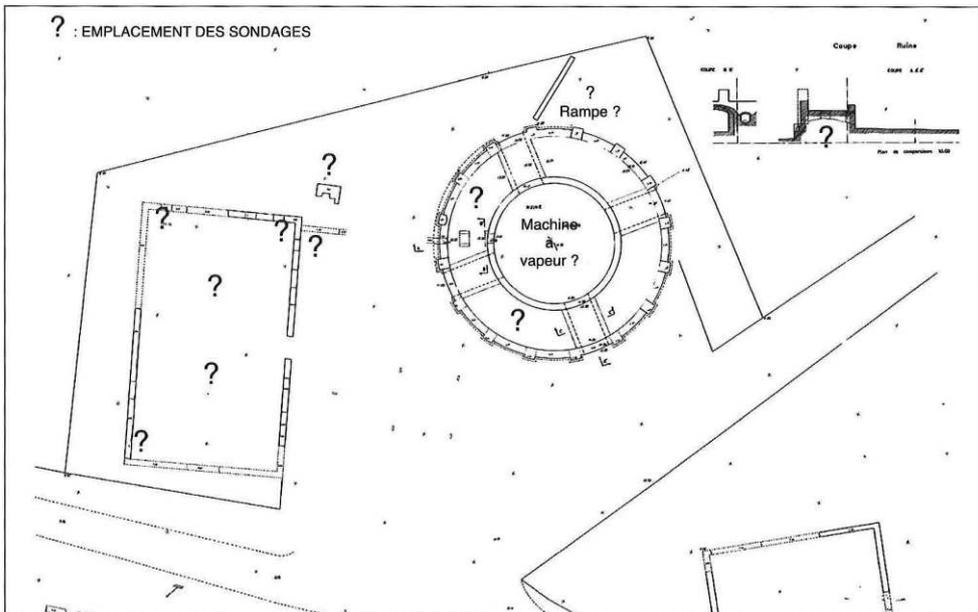


Fig. 3 – L'ancêtre de Val d'Or en 1671 après correction de la restitution Revert Sobesky

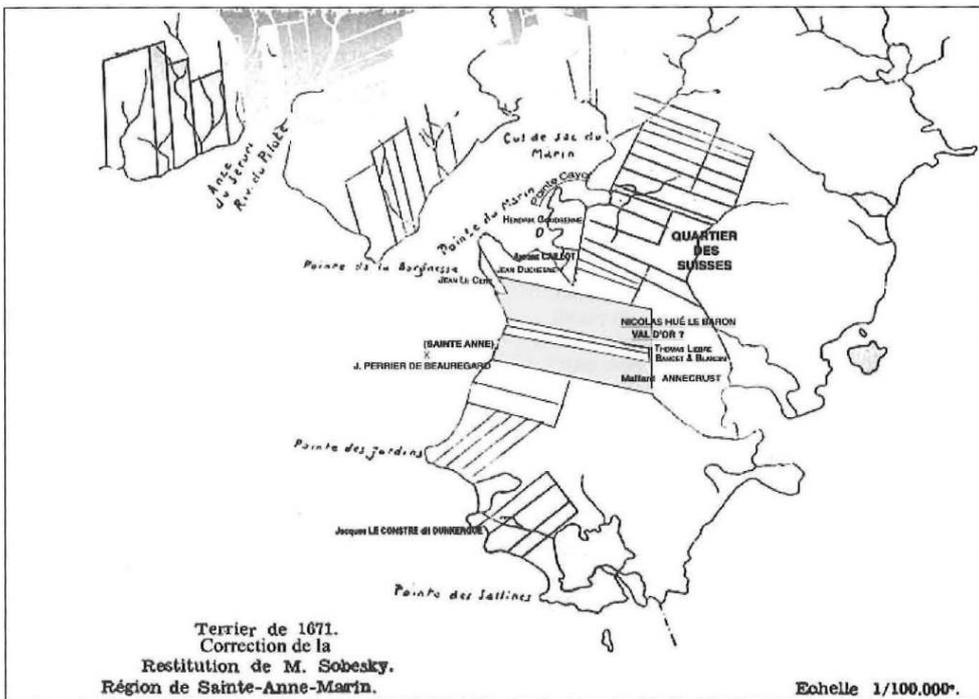


Fig. 4 – Plan des installations de la sucrerie Monnel-Maucroix



Extrait de la carte de 1770.

Fig. 5 – Extrait inversé du feuillet n° 80 du *Routier de la Martinique*, 1785



Fig. 6 – Coupe des ruines du moulin à bêtes de Val d'Or

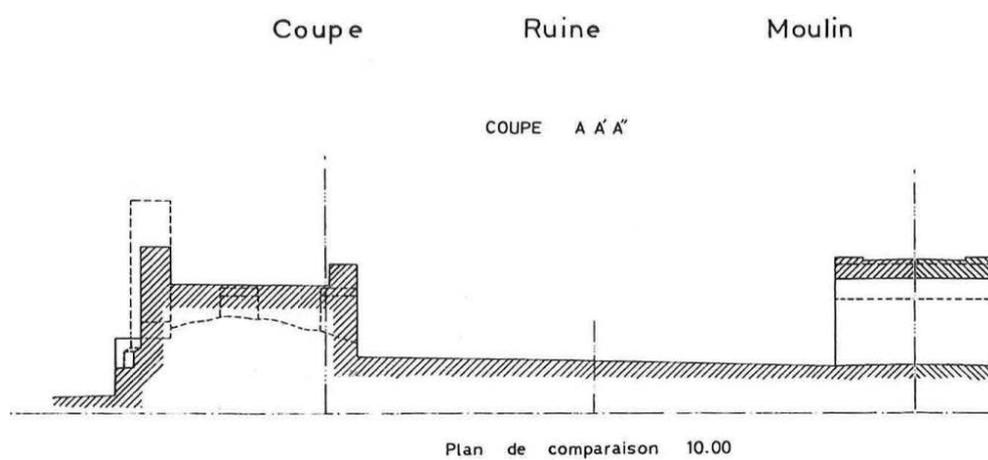


Fig. 7 – Proposition pour la restitution de la rampe

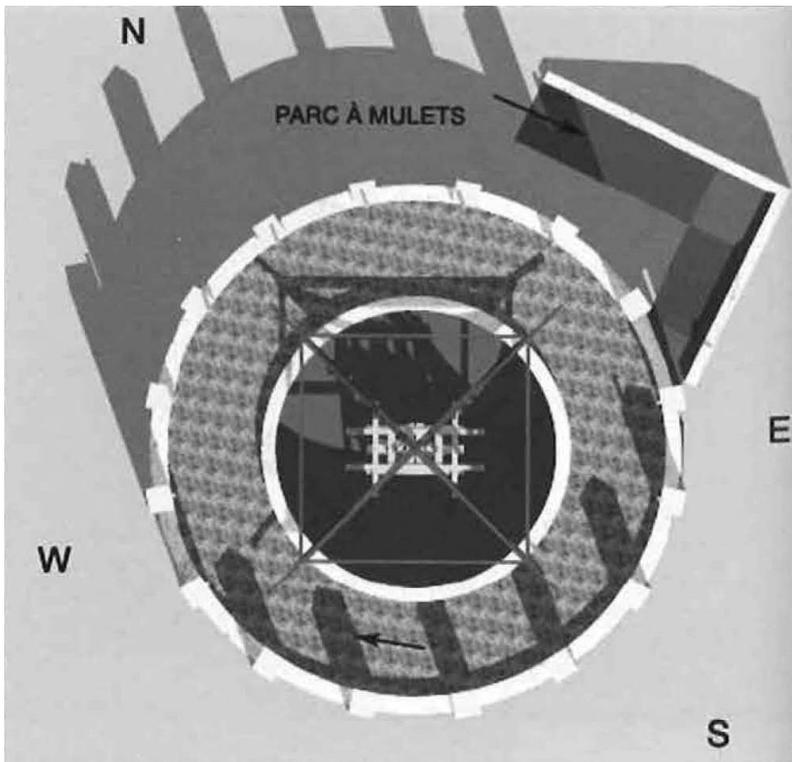


Fig. 8 – Restitution du plan de la sucrerie à partir des vestiges identifiables

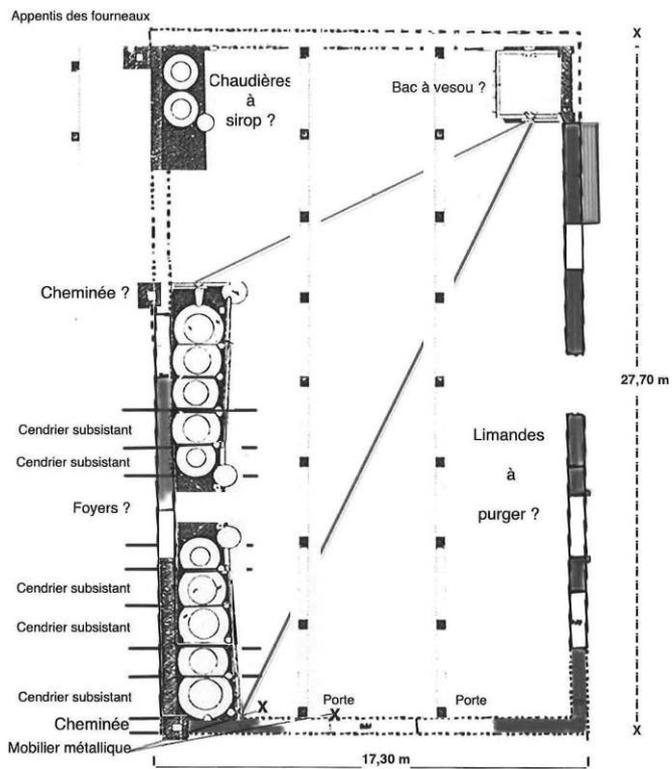


Fig. 9 – Zone 1 : emplacement du châssis du moulin après décapage



Fig. 10 – Zone 2 : décapage de l'emplacement supposé de la rampe d'accès au trottoir



INDEX

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt9hLpUyQcym>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrti5znJ6Z4o>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtPSEEZSBEJp>

Année de l'opération : 2006

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtA9QOB3otnt>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtq9rmvQX6ie>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtasZ5N3aE3O>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtooaOjiHmMd>

AUTEURS

VINCENT HUYGHUES-BELROSE

Université des Antilles de et la Guyane